

Codage spécialisé: **E.L.F04.S02.05**

Encodages des professions disponibles pour cette spécialité

G 1608, H 1102, J 1101, J 1103, J 1105, J 1107, J 1401, L 1701, L 1704, L 1706, N 1101, N 1103, N 1303, O 1401,
P 1203

Fiche d'identité de la spécialité : **Communication**

Niveau : Licence.

Domaine: Sciences humaines et sociales.

Division : Sciences humaines - Sciences de l'information et de la communication.

Spécialisation: Communication.

1- Localisation de la formation:

Faculté : Sciences humaines et sociales.

Département : sciences de l'information et de la communication

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté N° 002 du 03 janvier 2021.

2- Partenaires extérieurs :

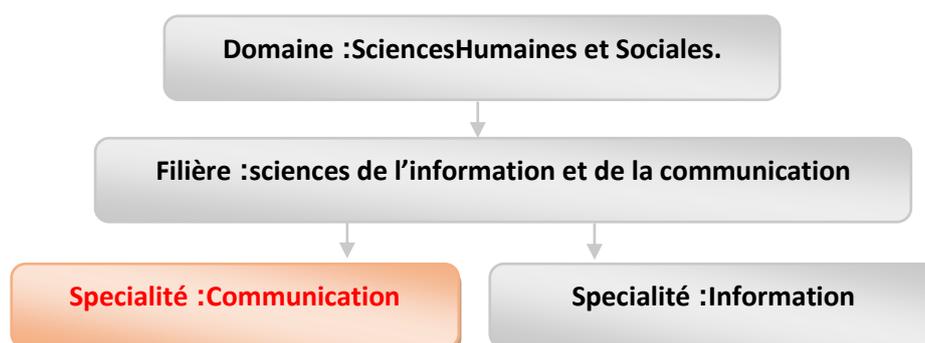
Partenaires d'autres institutions universitaires : /

Autres institutions et partenaires sociaux et économiques:

- Institutions économiques et sociales locales
- Institutions de presse et de médias
- Radio Batna Régionale
- Direction de l'éducation Batna
- Direction des affaires sociales Batna
- Société Naftal
- Direction de la santé de Batna

Partenaires internationaux étrangers : /

3- Organisation générale de la formation: position du projet



4- Contexte de la formation:

Cette formation en Licence communication comprend des programmes qui tiennent compte du rythme des derniers développements scientifiques et académiques et techniques de communication discernée à travers l'étude d'un ensemble de mesures, et dont les plus importantes sont: Introduction aux médias et à la communication en plus des écoles, des programmes et de la société de l'information, des technologies de l'information et de la communication, ainsi que des techniques d'édition et des théories des médias et de la communication. Elle s'intéresse également à l'étude du public, des médias et des mécanismes de marketing et de publicité.

5- Objectifs de la formation:

- Former des cadres en sciences de la presse et de la communication, spécialisés dans la presse, dotés d'informations et de données théoriques enrichies par des stages pendant toute la période de cette formation
- Le contenu proposé est lié au domaine de spécialité car il aide les diplômés dans leur domaine de travail d'une part, à répondre facilement aux exigences de l'institution bénéficiant de leurs services d'autre part, il leur permet de pratiquer leur enseignement et d'entrer dans des équipes de recherche scientifique et académique, puis cette formation permettra à l'étudiant diplômé de réaliser ce qui suit:
 - Bonne compréhension des cours, et les relier à la réalité du terrain
 - La capacité de comprendre les données scientifiques et pratiques liées à la spécialisation des médias.
 - Lui fournir une pensée scientifique et comment l'utiliser dans le domaine du travail et les relations qui en découlent.
 - Fournir une formation qui permet une intégration rapide et efficace dans le domaine du travail.
 - Permettre à l'étudiant diplômé de bénéficier de connaissances dans son domaine de spécialité..
 - Offrir une formation générale à l'étudiant afin de poursuivre ses études et ses recherches aux stades de master et du doctorat.

6- Profils et compétences visés:

Cette formation vise à :

- Fournir à l'étudiant des compétences qui lui permettent de comprendre le processus de communication
- Contribuer au développement et à l'amélioration de la performance des différentes institutions
- Préparer et former des cadres scientifiquement qualifiés pour le développement des institutions algériennes à travers le facteur communication
- Encourager les étudiants à mener des recherches scientifiques et à participer au développement de l'institution à travers les processus de formation et de formation.
- Chercher à fournir à l'étudiant des connaissances scientifiques spécialisées, à développer ses capacités et à développer ses compétences pour faire face à la nouvelle réalité économique caractérisée par la concurrence

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Les diplômés peuvent être accueillis dans tous les secteurs de l'activité économique, sociale, politique et culturelle, car le domaine de travail pour diplômés de la communication comprend les missions du communicateur, ce qui est devenu une nécessité pour activer la performance de toutes les institutions.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بعنوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (أ/م)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Humaines - Histoire	Histoire de la révolution algérienne	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	تاريخ الثورة الجزائرية	علوم إنسانية-تاريخ	علوم إنسانية و اجتماعية
	Sciences Humaines - Sciences de l'Information et de la Communication	Communication et relations publiques	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	الاتصال والعلاقات العامة	علوم إنسانية	
		Audiovisuel	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	السمعي البصري	علوم - علوم الإعلام والاتصال	
		Presse imprimée et électronique	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	الصحافة المطبوعة والإلكترونية		
		Communication	A	Lic	Habilitation	تأهيل	ل	أ	اتصال		
	Sciences Humaines- Bibliothéconomie	Administration des organismes documentaires et des bibliothèques	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	إدارة المؤسسات الوثائقية والمكتبات	علوم إنسانية - علم المكتبات	
	Sciences Humaines -Archéologie	Archéologie antique	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	الاثار القديمة	علوم إنسانية -علم الآثار	
	Sciences Sociales - Sociologie	Sociologie urbaine	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	علم الاجتماع الحضري	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	
		Sociologie de la déviance et du crime	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	علم اجتماع الانحراف والجريمة		
		Sociologie de l'organisation et du travail	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	علم اجتماع التنظيم والعمل	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	